

MODULE DE REPRÉPARATION À L'EXAMEN PAR ALTERNANCE (MOREA)

LE MODULE DE REPRÉPARATION À L'EXAMEN PAR ALTERNANCE (MOREA)

Objectifs	Re préparer un examen (CAP, BAC) par alternance sans pour autant redoubler la classe de terminale.
Public	Jeunes ayant échoué au CAP, Bac, volontaires pour re préparer tout ou partie de l'examen.
Statut de l'élève	Scolaire. Élève de l'établissement d'accueil. Après l'obtention du diplôme en MOREA, la poursuite d'études en milieu scolaire sera prise en compte au même titre que pour les redoublants.
Modalités	Avant l'entrée dans un MOREA, chaque jeune doit <ul style="list-style-type: none"> - avoir un entretien avec le chef d'établissement et l'équipe éducative - prendre en compte les résultats obtenus à l'examen afin d'établir le plan de formation individuel. - <p>Chaque parcours est pris en charge par un ou des enseignants volontaires, avec le concours des personnels de la MLDS. Des intervenants extérieurs peuvent s'y adjoindre autant que de besoin. Il est recommandé de s'appuyer sur les compétences des CIO, en particulier au moment des entretiens et des bilans.</p>
Procédure d'ouverture	Les jeunes s'inscrivent aux épreuves en « candidats libres ».et bénéficient d'un parcours dérogatoire signé par le DASEN.
Procédure de clôture	Bilan pédagogique Tableau de suivi et devenir des élèves concernés par l'action
Durée	L'année scolaire
Évaluation	Bilan pédagogique intermédiaire et final
Exemples d'indicateurs	Nombre de jeunes accueillis. Devenir des jeunes à l'issue de l'action ;